



« M'T dents » :  
De nouveaux rendez-vous  
de prévention pour les enfants  
et les adolescents  
de 6, 9, 12, 15 et 18 ans.

## Information presse

Contacts presse :  
**Agence Ketchum**  
Aurélie Caron  
Tél. : 01 53 32 53 48  
[aurelie.caron@ketchum.fr](mailto:aurelie.caron@ketchum.fr)

## Sommaire

---

<b>Communiqué de presse</b>	<b>3</b>
<b>I - La santé bucco-dentaire : une priorité de santé publique</b>	<b>5</b>
1. La prévention bucco-dentaire : une efficacité prouvée	5
2. La prévention bucco-dentaire : un dispositif complet	5
3. La santé bucco-dentaire des jeunes : une place prioritaire dans la politique de prévention de l'Assurance Maladie	6
<b>II - « M'T dents » : de nouveaux rendez-vous de prévention pour les enfants et les adolescents de 6, 9, 12, 15 et 18 ans</b>	<b>7</b>
1. Priorité aux soins précoces et à l'éducation sanitaire	7
2. La mobilisation des professionnels de santé, facteur clé de réussite	7
3. Un accompagnement actif de l'Assurance Maladie	8
<b>III - 6, 9, 12, 15, 18 ans : âges les plus exposés aux caries</b>	<b>9</b>
<b>IV - Une campagne d'information originale qui incite fortement à la prévention</b>	<b>11</b>
1. « M'T dents », un label dans l'air du temps qui parle aux jeunes	11
2. Une campagne media pour promouvoir la prévention et le dispositif	11
3. Une campagne de marketing direct pour inviter individuellement 3,5 millions de jeunes	12
4. <a href="http://www.mtdents.info">www.mtdents.info</a> : un site Internet dédié aux rendez-vous	14
<b>V - Une action de proximité pour aller à la rencontre des jeunes en difficulté</b>	<b>15</b>
<b>VI - L'examen de prévention dentaire en pratique</b>	<b>19</b>
<b>Annexes</b>	<b>21</b>
1. Les soins dentaires en France	
2. Quelques exemples de tarifs de soins conservateurs et chirurgicaux	
3. Vrai/Faux pour combattre les idées reçues en matière d'hygiène bucco-dentaire	
4. Retour sur l'examen de prévention 13 - 18 ans	

## « M'T dents » : de nouveaux rendez-vous de prévention pour les enfants et les adolescents

Dans le cadre du plan de prévention bucco-dentaire lancé en novembre 2005 par le Ministre de la Santé et des Solidarités Xavier Bertrand, l'Assurance Maladie et les chirurgiens-dentistes s'engagent ensemble pour la santé dentaire des enfants et des adolescents, en lançant de nouveaux rendez-vous de prévention, « M'T dents ». Ils permettent à tous les jeunes âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans de bénéficier d'un examen de prévention et des soins nécessaires remboursés à 100 % par l'Assurance Maladie. 3,5 millions d'enfants et d'adolescents sont concernés.

L'Assurance Maladie, les chirurgiens-dentistes et les médecins stomatologistes ont décidé d'unir leurs efforts pour préserver la santé dentaire des enfants et des adolescents. En effet, un suivi bucco-dentaire régulier, commencé dès l'enfance et poursuivi tout au long de la vie permet d'éviter des soins lourds et aussi plus coûteux dans l'avenir.

C'est pourquoi le programme « M'T dents » donne rendez-vous aux enfants et aux adolescents tous les trois ans à des âges clés, qui ont été déterminés en fonction de « pics de risque ». A la fois pour des raisons physiologiques et de comportements alimentaires.

### Une implication et une mobilisation active des chirurgiens-dentistes

Les chirurgiens-dentistes jouent un rôle essentiel dans la réussite du programme « M'T dents ». Leurs syndicats représentatifs signataires de la convention dentaire<sup>1</sup> ont participé à l'élaboration du dispositif de prévention et ont été associés à la préparation de sa promotion. Une information spécifique a été envoyée en avant-première à l'ensemble des chirurgiens-dentistes.

### Janvier 2007 :

### Une campagne de communication d'envergure qui incite fortement à la prévention

Aujourd'hui 60% des jeunes - et 80% des enfants de 6 ans - ne vont pas régulièrement chez le chirurgien-dentiste. Pour l'Assurance Maladie, l'enjeu prioritaire est de convaincre les parents, les enfants, et les adolescents de se faire soigner les dents régulièrement. Afin que la consultation d'un chirurgien-dentiste devienne un réflexe santé à la fois pour les parents et les enfants, l'Assurance Maladie lance en janvier 2007 une campagne d'information d'envergure autour de 3 actions majeures :

#### 1/ Une campagne media pour promouvoir les rendez-vous de prévention dentaire auprès du grand public

Des spots télévisés et radio sensibiliseront conjointement les jeunes et leurs parents sur l'importance de la prévention dentaire et sur la nécessité de consulter un chirurgien-dentiste dès le plus jeune âge et de façon régulière, au moins une fois par an.

- **Le spot TV**, décalé et humoristique, tord le cou à deux idées reçues : la peur du chirurgien-dentiste (pour les enfants) et le coût de l'examen et des soins (pour les parents). Il met en scène des enfants qui, parce qu'ils vont régulièrement chez le chirurgien-dentiste, sont incapables d'exprimer la douleur dentaire.
- **Le spot radio**, sur fond de *rap*, s'adresse quant à lui aux adolescents âgés de 15 et 18 ans. Il leur rappelle la nécessité de consulter régulièrement leur chirurgien-dentiste.

<sup>1</sup> CNSD (Confédération Nationale des Syndicats Dentaires) et UJCD-UD (Union des Jeunes Chirurgiens-Dentistes-Union Dentaire)

## « M'T Dents » : un label qui parle aux jeunes

Ce label dans l'air du temps fédère l'ensemble des participants, acteurs du programme ou bénéficiaires. Responsabilisant et impliquant –« fais-le pour toi »- il parle au jeune et le rend acteur de sa santé.

## 2/ Une campagne de marketing direct pour inviter individuellement 3,5 millions de jeunes

Afin de toucher au plus près chacun des enfants, des adolescents et leurs parents, l'Assurance Maladie lance, pour la première fois, une campagne de marketing d'envergure pour s'adresser personnellement à tous les jeunes concernés par les rendez-vous de prévention. L'objectif : les convaincre de la nécessité d'aller faire un examen de prévention et favoriser ainsi le passage à l'acte.

Les courriers adressés sont bien plus que de simples lettres, mais des invitations traitées sur un mode visuel attractif et très actuel. Deux types de publics sont visés :

- **Ceux qui ne vont jamais chez le chirurgien-dentiste** : les courriers, personnalisés selon la tranche d'âge des patients (6, 9, 12, 15, 18 ans), les invitent à prendre rapidement rendez-vous pour un examen de prévention gratuit dans les 6 mois. Ils sont accompagnés d'un dépliant qui délivre à chacun d'eux des arguments médicaux spécifiques à leur âge et d'une feuille de soins pré-identifiée, spécialement dédiée à l'examen.
- **Ceux qui y sont déjà allés** : un courrier personnalisé les incite à prendre rendez-vous pour une nouvelle visite. Il est accompagné de la feuille de soins pré-identifiée.

Ces courriers et invitations sont envoyés dans le mois qui précède la date anniversaire de l'enfant. Une relance est prévue pour ceux qui n'auront pas donné suite au mailing.

### **www.mtdents.info : un site Internet dédié au programme**

Un site Internet [www.mtdents.info](http://www.mtdents.info) proposera de nombreux conseils d'hygiène bucco-dentaire, des témoignages de chirurgiens-dentistes et des informations pratiques pour mieux comprendre le dispositif mis en place et savoir comment y participer.

## 3/ Des actions de terrain pour aller à la rencontre des jeunes plus défavorisés

60% des enfants issus de familles vulnérables ont des problèmes dentaires. C'est pourquoi l'Assurance Maladie met en place un dispositif complet d'actions pour toucher les jeunes en difficulté sanitaire et sociale. Il s'agit d'aller à leur rencontre à travers des opérations de terrain menées dans les départements. Objectif : leur permettre d'accéder aux rendez-vous de prévention et les accompagner dans leurs démarches.

**Le principe:** constituer, autour des jeunes et de leurs familles, un maillage réunissant tous les relais de proximité capables de les sensibiliser, les convaincre et les conduire vers l'examen de prévention et les soins nécessaires : DRASS, CAF, milieu associatif, professionnels de santé, acteurs sociaux, Education Nationale, conseils régionaux...

Une phase d'expérimentation est en cours dans 4 départements : Cergy Pontoise (Val d'Oise), Armentières (Nord), Nîmes (Gard), Orléans (Loiret). Elle concerne, dans un premier temps, les 6 ans, âge où commencent les rendez-vous de prévention et où l'examen est obligatoire. La priorité sera ensuite donnée aux 12 ans, âge où l'examen est également obligatoire. Parallèlement, des actions seront généralisées en direction de l'ensemble des enfants âgés de 6 et 12 ans en milieu scolaire.

Les caisses, qui coordonnent ces actions, évalueront ces expérimentations. Les actions pourront être modélisées, en concertation avec la profession, afin d'élargir la démarche au cours de l'année 2007.

### **Contact presse :**

Aurélien Caron, Tél. : 01 53 32 53 48 – [aurelie.caron@ketchum.fr](mailto:aurelie.caron@ketchum.fr)

## I - La santé bucco-dentaire : une priorité de santé publique

---

La prévention bucco-dentaire est une des priorités de santé publique votées par le parlement sur une proposition du gouvernement en août 2004. Xavier Bertrand, Ministre de la Santé et des Solidarités a présenté un plan de prévention de la santé bucco-dentaire le 5 novembre 2005. Dans ce cadre, l'Assurance Maladie et les chirurgiens-dentistes s'engagent ensemble pour développer la prévention bucco-dentaire. C'est l'une des priorités de la convention signée en mai 2006 par les syndicats<sup>2</sup> et l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM), car il s'agit d'un enjeu de santé publique. Le développement de la prévention est un levier essentiel pour améliorer la santé bucco-dentaire des Français, notamment celle des enfants et des adolescents. Des examens réguliers permettent en effet de détecter rapidement d'éventuels problèmes dentaires qui, traités précocement, permettront aux patients d'éviter des soins plus lourds, voire plus douloureux et aussi plus coûteux.

### 1. La prévention bucco-dentaire : une efficacité prouvée

**La mise en place d'un suivi régulier des enfants et des adolescents se traduit dès la deuxième année par une diminution du nombre de dents cariées et à terme, par une baisse des soins prothétiques** (voir les résultats du bilan bucco-dentaire en annexe 4). Rappelons que la première molaire, ou « dent de 6 ans », est la plus exposée au risque carieux et que les tissus détruits ne se réparent jamais. Il est donc fondamental de traiter au plus vite les cavités de la carie, d'enseigner l'hygiène bucco-dentaire et de donner des conseils diététiques.

Pour les chirurgiens-dentistes, c'est l'occasion de donner des conseils spécifiques en fonction de l'âge, qu'il s'agisse de conseils d'hygiène bucco-dentaire ou de conseils relatifs aux bons comportements alimentaires.

### 2. La prévention bucco-dentaire : un dispositif complet

Le Ministre de la Santé et des Solidarités Xavier Bertrand a souhaité lancer en novembre 2005 une mobilisation nationale pour la prévention bucco-dentaire, sachant que celle-ci a largement fait la preuve de son efficacité dans les pays où elle a été mise en œuvre à l'échelle nationale. C'est ainsi que dans le prolongement de la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004 qui a fixé l'objectif de réduire de 30 % en 5 ans le risque carieux des enfants de 6 et 12 ans, le plan ministériel prévoit des mesures de prévention tout au long du cycle de vie :

- pour les femmes enceintes et les très jeunes enfants (6 mois),
- pour les enfants de 4 ans, avec un programme d'éducation à la santé et de dépistage à l'école maternelle,

---

<sup>2</sup> Syndicats signataires de la convention : Confédération Nationale des Syndicats Dentaires (CNSD) et Union des Jeunes Chirurgiens-Dentistes-Union-Dentaire (UJCD-UD).

- pour les enfants de 6 et 12 ans avec des mesures d'accompagnement du dispositif conventionnel, par des actions d'éducation dans les écoles,
- pour les personnes âgées avec un bilan bucco-dentaire à 60 ans et les personnes hospitalisées avec une offre de soins adaptée.

Certaines de ses mesures seront lancées à titre expérimental par l'Assurance Maladie dès le début de l'année 2007, en relais des actions locales ponctuelles déjà mises en œuvre depuis plusieurs années dans le cadre des priorités définies par l'Assurance Maladie pour le financement d'actions de terrain permettant notamment d'aller à la rencontre des populations fragilisées.

### **3 La santé bucco-dentaire des jeunes : une place prioritaire dans la politique de prévention de l'Assurance Maladie**

L'amélioration de l'état de santé dentaire des enfants et des adolescents est au cœur de la politique de l'Assurance Maladie et des organismes professionnels pour les raisons suivantes :

- Une mauvaise santé bucco-dentaire induit le développement de foyers infectieux à l'origine des caries, des parodontopathies et parfois de pathologies générales (endocardite).
- L'absence d'hygiène buccale et les pathologies de la peau sont les premiers signes de la précarité et de l'exclusion sociale.

La stratégie de prévention engagée par l'Assurance Maladie et les organismes professionnels est claire : développer des actions ciblées par tranche d'âge, en fonction d'indicateurs avérés, avec un plan de soins précis.

## II - « M'T dents » : de nouveaux rendez-vous de prévention pour les enfants et les adolescents de 6, 9, 12, 15 et 18 ans

---

Face à l'enjeu de santé publique que représente la santé bucco-dentaire des enfants et des adolescents, Xavier Bertrand a inscrit dans le Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2006 un examen obligatoire des enfants âgés de 6 et 12 ans. Ce nouveau programme de prévention, qui prend le relais de l'examen bucco-dentaire destiné aux jeunes de 13 à 18 ans<sup>3</sup>, s'intitule « **M'T dents** » et a été défini par l'Assurance Maladie et les chirurgiens-dentistes afin de correspondre aux âges les plus exposés au risque carieux. **3,5 millions d'enfants et d'adolescents sont concernés.**

### 1. Priorité aux soins précoces et à l'éducation sanitaire

Ce nouveau dispositif **poursuit deux objectifs** :

- **Inviter les enfants et les adolescents à faire des examens réguliers de prévention dès le plus jeune âge et à des âges les plus exposés aux caries : 6, 9, 12, 15 et 18 ans. En insistant sur la nécessité de consulter le chirurgien-dentiste régulièrement et de façon précoce même en l'absence de symptômes douloureux.**
- **Faire prendre conscience aux jeunes qu'il est important d'avoir une bonne hygiène buccale ainsi qu'une alimentation non cariogène.** Il s'agit d'installer les bons réflexes dès le plus jeune âge et de les conforter régulièrement.

**Ces examens sont pris en charge à 100%** par l'Assurance Maladie et sans avance de frais. Les soins consécutifs nécessaires sont remboursés intégralement par l'Assurance Maladie.

### 2. La mobilisation des professionnels de santé, facteur clé de la réussite

Les rendez-vous de prévention ont été élaborés avec les chirurgiens-dentistes, en prenant appui sur leur expérience de terrain. Ce sont des moments uniques dédiés à la prévention, mais ils ne se substituent pas à une démarche de prévention régulière. Bien au contraire, ils sont complémentaires. Les médecins généralistes, infirmières ou assistantes dentaires jouent également un rôle dans la réussite du programme « M'T dents ». Les chirurgiens-dentistes sont au cœur du dispositif :

- **Ils sont les mieux placés pour établir un échange privilégié avec les jeunes patients...** Ces moments privilégiés sont une opportunité pour les chirurgiens-dentistes d'engager le dialogue avec leurs patients et de leur enseigner les bons réflexes : brossage, hygiène alimentaire, intérêt du fluor, ou encore sensibilisation aux méfaits du tabagisme ou du cannabis pour les adolescents.

---

<sup>3</sup> L'examen de prévention a été instauré par l'Assurance Maladie et les chirurgiens-dentistes en 1997 dans le cadre conventionnel..

- ... **et les rendre acteurs de leur santé bucco-dentaire.** Le rôle des chirurgiens-dentistes est ici capital car il s'agit de sensibiliser leurs patients sur l'importance de revenir se faire soigner si des soins sont nécessaires. En somme, c'est les responsabiliser sur leur santé dentaire et les convaincre de revenir se faire soigner régulièrement.

« Les bonnes habitudes d'hygiène bucco-dentaire doivent être prises le plus tôt possible. D'où la nécessité de mettre en place un premier examen de prévention dès l'âge de 6 ans, et de les poursuivre tous les 3 ans et jusqu'à la majorité. Des liens réguliers peuvent ainsi se créer, hors de l'urgence, dans le cadre d'une prévention toujours mieux valorisée. Au-delà du rôle du praticien qui soigne et guérit, cette initiative valorise une des missions essentielles du chirurgien-dentiste : préserver le capital dentaire des enfants, en rappelant entre autres régulièrement les principes fondamentaux d'hygiène alimentaire et les bonnes pratiques. »

*Christine Helliott, chirurgien-dentiste,  
membre du syndicat dentaire CNSD*

### 3. Un accompagnement actif de l'Assurance Maladie

L'Assurance Maladie informe et accompagne les chirurgiens-dentistes tout au long de la mise en place du nouveau dispositif.

- **Une lettre d'information** consacrée aux nouveaux rendez-vous de prévention bucco-dentaire leur sera adressée avant la fin de l'année. Elle aborde notamment les modalités pratiques et le contenu médical de l'examen.
- Elle sera accompagnée d'un **dépliant pour découvrir la campagne de communication « M'T dents » en avant-première** : le spot TV, radio, les invitations... Il se déplie en poster que les chirurgiens-dentistes peuvent disposer dans leur salle d'attente afin d'informer leurs patients sur l'existence des nouveaux rendez-vous de prévention.
- **Un carnet de liaison dentaire pour les 6, 9, 12, 15 et 18 ans** sera également joint à la lettre. Objectif : informer les patients des soins consécutifs à réaliser et la date à laquelle ils doivent revenir pour un rendez-vous de contrôle. Cet outil pratique, que les jeunes pourront glisser dans leur carnet de santé, est utile en raison de l'absence d'une partie dédiée au dispositif de prévention dentaire dans les carnets de santé antérieurs à 2005.



### III - 6, 9, 12, 15, 18 ans : âges les plus exposés aux caries

---

Les rendez-vous de prévention sont proposés à intervalles réguliers et ont été déterminés en fonction des « pics de risque ». **A la fois pour des raisons physiologiques et de comportements alimentaires.**

#### → 6 ans : l'âge ou la dent est la plus atteinte par la carie

Les premières molaires définitives se mettent en place et, avec elles, la denture permanente qui vient remplacer la denture temporaire. « **La dent de 6 ans** » est une dent clé pour permettre à la denture permanente d'apparaître car cette dernière se met en place autour de la première molaire. **C'est la dent la plus atteinte par la carie.** D'où l'importance de la visite de prévention à cet âge.

**Fait important qui va à l'encontre d'une idée reçue : il est indispensable d'être attentif à l'état des « dents de lait »** car elles préparent en quelque sorte la place pour l'apparition des dents définitives. A 6 ans, au minimum, il convient d'adopter une habitude de brossage régulier (après chaque repas) et une bonne hygiène alimentaire : ne pas manger de bonbons avant le brossage du soir et ne pas abuser de sucreries notamment.

**L'examen de prévention est l'occasion d'installer les bons réflexes auprès de l'enfant et, par ricochet, de sensibiliser les parents, en faisant notamment le point sur l'alimentation de l'enfant. C'est aussi lui proposer un acte simple et indolore pour protéger ses dents (voir scellement de sillons page 19).**

#### → 9 ans : recrudescence des caries

La raison principale tient à la denture mixte de l'enfant : il perd ses dents de lait (elles se mettent à bouger de plus en plus avant de tomber) alors que les dents permanentes poussent. Tout cela rend difficile l'hygiène bucco-dentaire : ce n'est pas facile de se brosser des dents qui font mal (celles qui poussent), des dents mal alignées (donc difficiles à nettoyer) et des dents qui bougent... C'est la porte ouverte aux caries !

9 ans est aussi le passage de relais des responsabilités des parents à l'enfant : l'enfant commence à prendre conscience de son corps et peut être préparé à prendre en charge sa santé.

**L'examen de prévention est l'occasion de vérifier si les bons gestes de brossage ont été acquis et si l'enfant ne consomme pas trop de bonbons et de boissons sucrées. C'est, le cas échéant, l'occasion de réinstaller de bonnes habitudes d'hygiène.**

### → 12 ans : préserver les dents définitives encore fragiles

C'est la fin de la denture mixte. Les dents définitives se mettent en place sur l'arcade (cela peut varier de 1 à 2 ans selon la croissance). **Il est indispensable de garder les dents définitives intactes et donc pour cela de soigner**, le cas échéant, les caries dès leur apparition. Une dent est plus vulnérable après son éruption : elle est fragilisée pendant le temps de maturation de l'émail (celui-ci se minéralise au fur et à mesure de la croissance de l'enfant). Par ailleurs, la 2ème molaire définitive apparaît, (la « dent de 12 ans »).

A cela s'ajoute l'entrée dans la pré-adolescence. Les problèmes comportementaux se présentent avec beaucoup plus d'acuité, renforcés par l'arrivée dans un nouveau milieu scolaire (le collège). Les pré-ados consomment davantage de boissons et d'alimentation sucrées et sont moins sensibles aux règles d'hygiène bucco-dentaire.

**L'examen de prévention est l'occasion de rappeler l'importance de se brosser les dents deux voire trois fois par jour et de les sensibiliser sur les méfaits du grignotage et d'une alimentation trop sucrée. C'est aussi l'occasion de rappeler les règles d'hygiène bucco-dentaire.**

### → 15 ans : prendre soin des dents définitives

La denture est maintenant complètement achevée et les dents permanentes se consolident. Sans oublier l'entrée dans l'adolescence, un moment où l'on est souvent moins sensible aux règles d'hygiène bucco-dentaire. A cela s'ajoute une tentation pour le tabac qui agresse les muqueuses, les dents et leur précieux émail.

**La visite de prévention doit permettre de vérifier l'état des dents et la présence éventuelle de caries et de tartre. Elle a aussi pour but de prévenir les risques de dérives en matière d'hygiène bucco-dentaire et d'habitudes alimentaires. Et de sensibiliser sur les risques liés à la consommation tabagique et aux drogues (cannabis).**

### → 18 ans : prendre en charge sa santé bucco-dentaire

Si elles ont suffisamment de place pour évoluer, apparaissent les troisièmes molaires : les fameuses « dents de sagesse ». C'est l'âge où le jeune quitte parfois le milieu familial. Il assume désormais seul sa prise en charge sur le plan de sa santé bucco-dentaire, de l'alimentation mais aussi quelquefois sur le plan administratif.

C'est l'âge où les préoccupations de la vie d'adulte prennent le pas sur l'attention portée à la santé dentaire.

**L'examen de prévention permet de vérifier que toutes les dents sont saines mais aussi conforter tous les bons gestes pour les garder en bonne santé. C'est l'occasion, hors du cadre parental, d'échanger avec un professionnel de santé sur la nécessité d'une bonne hygiène bucco-dentaire.**

## IV - Une campagne d'information et de sensibilisation d'envergure qui incite fortement à la prévention

---

Afin de promouvoir le programme « **M'T dents** » et d'augmenter le nombre de jeunes qui vont chez le chirurgien-dentiste, l'Assurance Maladie, en concertation avec la profession, lance à partir de janvier 2007, **une vaste opération de communication qui s'appuie à la fois sur le média, le marketing direct et des actions de proximité sur le terrain**. L'objectif est de toucher des publics multiples : les parents en tant que responsables, les jeunes enfants, les adolescents ainsi que les chirurgiens-dentistes. Mais aussi des publics parfois difficiles à joindre : les jeunes en situation de précarité.

« Pour la première fois, on accompagne un dispositif administratif par une vraie communication et des actions de terrain. Plus proche de nos publics grâce à la télé et à la radio, médias puissants, on s'adresse à eux de façon personnalisée grâce à un mailing performant qui les invite à aller faire cet examen. Fini le cliché habituel du dentiste avec sa fraise ! L'humour est privilégié et un ton actuel est utilisé, proche des codes des jeunes que l'on met sur le devant de la scène. Cette communication d'envergure est le reflet de la synergie forte entre les chirurgiens-dentistes l'Assurance Maladie et les pouvoirs publics. Elle traduit leur volonté commune de tout mettre en œuvre pour promouvoir la prévention. »

**Eric Verdier, chirurgien-dentiste,  
membre du syndicat dentaire UJCD- UD.**

### 1. « M'T dents », un label dans l'air du temps qui parle aux jeunes

Le label « **M'T dents** » donne une nouvelle visibilité au dispositif de prévention bucco-dentaire. Coloré sous forme de tag et écrit dans un langage « SMS », ce label est aisément décodé par les enfants et les adolescents. Responsabilisant et impliquant –« fais-le pour toi »- il parle au jeune et tend à le rendre acteur de sa santé. **L'examen bucco-dentaire devient plus proche, plus familier et aussi plus rassurant.**



### 2. Une campagne media pour promouvoir la prévention et le dispositif auprès des jeunes et de leurs parents

Les spots télévisés et radio ont été conçus pour faire connaître les rendez-vous « M'T dents ». C'est aussi sensibiliser conjointement les jeunes et leurs parents à l'importance de la prévention dentaire et sur la nécessité de consulter dès le plus jeune âge et de façon régulière un chirurgien-dentiste.

### → Un spot TV qui s'adresse à tous

Il raconte l'histoire d'un casting, très en vogue aujourd'hui. Décalé et humoristique, **il tord le cou à deux idées reçues** : la peur du chirurgien-dentiste (pour les enfants) et le coût de l'examen et des soins (pour les parents). Il met en effet en scène des enfants et des adolescents qui passent une audition, le but étant d'élire l'enfant qui « joue » le mieux la douleur dentaire. Mais, bien évidemment, le candidat idéal n'existe pas puisque, grâce à l'examen bucco-dentaire, aucun ne connaît la douleur !

### → Un spot radio qui s'adresse plus particulièrement aux ados

Le message délivré sur un air de rap – genre musical au phrasé mémorisable très apprécié des jeunes- rappelle aux adolescents la nécessité de consulter régulièrement son chirurgien-dentiste.

## 3. Une campagne de marketing direct pour inviter 3,5 millions de jeunes individuellement

Pour toucher au plus près les jeunes et leurs parents, l'Assurance Maladie lance, pour la première fois, une campagne de marketing d'envergure pour s'adresser personnellement à chaque enfant et adolescent concerné par les rendez-vous de prévention ainsi qu'à leurs parents. Elle enverra des mailings adaptés aux tranches d'âge afin de les convaincre d'aller faire l'examen de prévention et de favoriser ainsi le passage à l'acte.

### → Convaincre et favoriser le passage à l'acte

Les courriers adressés sont bien plus que de simples courriers, mais des invitations traitées sur un mode visuel très impliquant. Deux types de publics sont visés :

- **Les enfants qui ne vont pas chez le chirurgien-dentiste** : les courriers, personnalisés, incitent les parents à prendre rendez-vous dans les 6 mois pour un examen de prévention gratuit. Ils sont accompagnés d'un dépliant qui délivre des arguments médicaux spécifiques à chaque âge et d'une feuille de soins pré-identifiée, spécialement dédiée à l'examen. A noter : les adolescents recevront un message qui leur est personnellement adressé.
- **Ceux qui y sont déjà allés** : un courrier personnalisé les incite à prendre rendez-vous pour une nouvelle visite. Il est accompagné de la feuille de soins pré-identifiée.

Ces courriers et invitations sont envoyés un mois avant la date anniversaire de l'enfant. Le slogan « **M'T dents, c'est maintenant !** » inscrit au bas de chaque document, indique clairement que **c'est le bon moment pour prendre rendez-vous chez son chirurgien-dentiste.**

# Les dépliants et les courriers personnalisés « M'T dents »

## A chaque âge, sa couleur !

**6 ans, un âge clé pour ses dents...**

... car c'est les premières dents définitives, les premières incisives, celles qui vont être utilisées toute la vie ! C'est pourquoi il est important de les protéger et de les garder saines et solides. C'est pourquoi M'T dents vous propose un examen de prévention bucco-dentaire gratuit pour votre enfant !

**Un beau cadeau pour ses dents**

M'T dents, c'est une visite de prévention bucco-dentaire gratuite pour votre enfant ! C'est un cadeau qui va lui apporter un sourire et une confiance en lui. C'est un cadeau qui va lui apprendre à prendre soin de ses dents et à aller chez le dentiste sans peur.

**Un rendez-vous gratuit pour votre enfant !**

M'T dents, c'est une visite de prévention bucco-dentaire gratuite pour votre enfant ! C'est un cadeau qui va lui apporter un sourire et une confiance en lui. C'est un cadeau qui va lui apprendre à prendre soin de ses dents et à aller chez le dentiste sans peur.

**M'T dents**

**C'est maintenant pour éviter d'avoir mal plus tard.**

Pendant 6 mois, c'est offert... Prenez vite rendez-vous chez le chirurgien-dentiste et munissez-vous de la feuille "examen de prévention bucco-dentaire" ci-jointe pour bénéficier de la gratuité de la visite et du remboursement à 100% des soins éventuels.

**M'T dents, c'est maintenant !**

**9 ans, un âge clé pour ses dents...**

C'est le début de l'âge où l'enfant peut commencer à ressentir la douleur et à avoir des problèmes de dentition. C'est pourquoi M'T dents vous propose un examen de prévention bucco-dentaire gratuit pour votre enfant !

**Un beau cadeau pour ses dents**

M'T dents, c'est une visite de prévention bucco-dentaire gratuite pour votre enfant ! C'est un cadeau qui va lui apporter un sourire et une confiance en lui. C'est un cadeau qui va lui apprendre à prendre soin de ses dents et à aller chez le dentiste sans peur.

**Un rendez-vous gratuit pour votre enfant !**

M'T dents, c'est une visite de prévention bucco-dentaire gratuite pour votre enfant ! C'est un cadeau qui va lui apporter un sourire et une confiance en lui. C'est un cadeau qui va lui apprendre à prendre soin de ses dents et à aller chez le dentiste sans peur.

**M'T dents**

**C'est maintenant pour éviter d'avoir mal plus tard.**

Pendant 6 mois, c'est offert... Prenez vite rendez-vous chez le chirurgien-dentiste et munissez-vous de la feuille "examen de prévention bucco-dentaire" ci-jointe pour bénéficier de la gratuité de la visite et du remboursement à 100% des soins éventuels.

**M'T dents, c'est maintenant !**

**12 ans, un moment important pour les dents !**

Après les incisives définitives, les dents définitives se mettent à pousser. C'est pourquoi M'T dents vous propose un examen de prévention bucco-dentaire gratuit pour votre enfant !

**Un beau cadeau pour ses dents**

M'T dents, c'est une visite de prévention bucco-dentaire gratuite pour votre enfant ! C'est un cadeau qui va lui apporter un sourire et une confiance en lui. C'est un cadeau qui va lui apprendre à prendre soin de ses dents et à aller chez le dentiste sans peur.

**Un rendez-vous gratuit pour votre enfant !**

M'T dents, c'est une visite de prévention bucco-dentaire gratuite pour votre enfant ! C'est un cadeau qui va lui apporter un sourire et une confiance en lui. C'est un cadeau qui va lui apprendre à prendre soin de ses dents et à aller chez le dentiste sans peur.

**M'T dents**

**C'est maintenant pour éviter d'avoir mal plus tard.**

Pendant 6 mois, c'est offert... Prenez vite rendez-vous chez le chirurgien-dentiste et munissez-vous de la feuille "examen de prévention bucco-dentaire" ci-jointe pour bénéficier de la gratuité de la visite et du remboursement à 100% des soins éventuels.

**M'T dents, c'est maintenant !**

**15 ans, un moment important pour les dents !**

Les dents de lait tombent et les dents définitives se mettent à pousser. C'est pourquoi M'T dents vous propose un examen de prévention bucco-dentaire gratuit pour votre enfant !

**Un beau cadeau pour vos dents**

M'T dents, c'est une visite de prévention bucco-dentaire gratuite pour votre enfant ! C'est un cadeau qui va lui apporter un sourire et une confiance en lui. C'est un cadeau qui va lui apprendre à prendre soin de ses dents et à aller chez le dentiste sans peur.

**Un rendez-vous gratuit pour vous !**

M'T dents, c'est une visite de prévention bucco-dentaire gratuite pour votre enfant ! C'est un cadeau qui va lui apporter un sourire et une confiance en lui. C'est un cadeau qui va lui apprendre à prendre soin de ses dents et à aller chez le dentiste sans peur.

**M'T dents**

**C'est maintenant pour éviter d'avoir mal plus tard.**

Pendant 6 mois, c'est offert... Prenez vite rendez-vous chez le chirurgien-dentiste et munissez-vous de la feuille "examen de prévention bucco-dentaire" ci-jointe pour bénéficier de la gratuité de la visite et du remboursement à 100% des soins éventuels.

**M'T dents, c'est maintenant !**

**18 ans, un moment important pour les dents !**

Il est temps de penser à la santé de vos dents pour toute la vie. C'est pourquoi M'T dents vous propose un examen de prévention bucco-dentaire gratuit pour vous !

**Un beau cadeau pour vos dents**

M'T dents, c'est une visite de prévention bucco-dentaire gratuite pour vous ! C'est un cadeau qui va vous apporter un sourire et une confiance en vous. C'est un cadeau qui va vous apprendre à prendre soin de vos dents et à aller chez le dentiste sans peur.

**Un rendez-vous gratuit pour vous !**

M'T dents, c'est une visite de prévention bucco-dentaire gratuite pour vous ! C'est un cadeau qui va vous apporter un sourire et une confiance en vous. C'est un cadeau qui va vous apprendre à prendre soin de vos dents et à aller chez le dentiste sans peur.

**M'T dents**

**C'est maintenant pour éviter d'avoir mal plus tard.**

Pendant 6 mois, c'est offert... Prenez vite rendez-vous chez le chirurgien-dentiste et munissez-vous de la feuille "examen de prévention bucco-dentaire" ci-jointe pour bénéficier de la gratuité de la visite et du remboursement à 100% des soins éventuels.

**M'T dents, c'est maintenant !**

### Les courriers personnalisés

The image shows a grid of personalized letters. Each letter is addressed to a specific individual and contains information about dental care, insurance, and the M'T dents program. The letters are color-coded to match the age groups: blue for 6-12 years, yellow for 15-18 years, and pink for 18+ years. Each letter includes the Assurance Maladie logo, the M'T dents logo, and a personalized message.

**M'T dents, c'est maintenant !**

Pendant 6 mois, c'est offert... Prenez vite rendez-vous chez le chirurgien-dentiste et munissez-vous de la feuille "examen de prévention bucco-dentaire" ci-jointe pour bénéficier de la gratuité de la visite et du remboursement à 100% des soins éventuels.

### → Relancer ceux qui ne sont pas allés chez le chirurgien-dentiste

Des relances seront réalisées pour les jeunes concernés, avec une priorité donnée aux 6 ans. D'une part parce que c'est à cet âge que commencent les rendez-vous de prévention et que l'examen est obligatoire. D'autre part, parce que 80% des enfants de 6 ans ne vont pas régulièrement chez le dentiste (*cf. annexe 1*).

Les relances sont prévues, dans un second temps, pour les 12 ans, âge où l'examen est également obligatoire.

## 4. [www.mtdents.info](http://www.mtdents.info) : un site Internet dédié au programme

Relais de la campagne de communication, il permet aux jeunes et à leurs parents de tout savoir sur les nouveaux rendez-vous de prévention : qui peut en bénéficier ? quelles sont les modalités pratiques ? quels sont les bons réflexes en matière d'hygiène bucco-dentaire ?

## V - Une action de proximité pour aller à la rencontre des jeunes en difficulté

---

60 % des enfants issus de familles en difficulté ont des problèmes dentaires ! C'est dire l'importance d'une action menée spécifiquement en direction de ces publics. Dans le cadre du plan ministériel sur la prévention bucco-dentaire, **les chirurgiens-dentistes se rendront en milieu scolaire** afin d'accompagner les jeunes de 6 et 12 ans. Cette action d'éducation collective et d'incitation à la réalisation de l'examen de prévention et des soins nécessaires sera déployée progressivement.

En complément de cette démarche, l'Assurance Maladie met en place, avec les professionnels concernés, des actions de terrain **pour aller chercher les jeunes en difficulté sanitaire et sociale** qui ne vont pas chez le chirurgien-dentiste.

### → Les objectifs

- **Amener la prévention et la santé** sur les lieux de vie des familles (quartiers, écoles...) qui restent en marge du système de soins et n'ont pas accès au message de prévention, en proposant un modèle adapté à ces populations.
- **Coordonner des filières d'acteurs sanitaires et sociaux** capables de promouvoir des parcours de santé bucco-dentaire complets. Si l'examen de prévention est la première étape indispensable, il est en effet crucial de maintenir le lien auprès des jeunes les plus vulnérables pour qu'ils retournent chez le chirurgien-dentiste afin de bénéficier des soins.

### → Le principe

Constituer, autour des jeunes et de leurs familles, un maillage réunissant tous les relais de proximité capables de les orienter vers l'examen de prévention et les soins nécessaires : DRASS, DDASS, Collectivités territoriales, CAF, milieu associatif, professionnels de santé, acteurs sociaux, Education nationale.

### → Une phase d'expérimentation, en priorité vers les 6 ans

A la rentrée 2006, une **phase pilote est lancée dans quatre départements** pour lever des difficultés spécifiques à certaines situations : isolement en milieu rural, secteur social défavorisé dans les quartiers, actions en zone ZEP... La démarche concerne en priorité les 6 ans, âge d'entrée dans le dispositif et où l'examen est obligatoire, mais peut aussi concerner d'autres tranches d'âges. Elle s'appuie sur une dynamique de concertation et de mutualisation des compétences et des expériences.

L'Assurance Maladie a, dans un premier temps, **rassemblé les acteurs locaux impliqués dans la prévention bucco-dentaire**: acteurs sanitaires et sociaux, représentants des

collectivités territoriales (ville, département), représentants des chirurgiens-dentistes (Syndicats et Ordre), représentants de l'Education nationale (enseignants et santé scolaire)...

Ces échanges ont permis **de partager un état des lieux, d'identifier des besoins et de monter des projets adaptés aux situations locales** d'une population ou d'un territoire.

→ 4 caisses pilotes, 4 expérimentations spécifiques

Quatre caisses locales d'Assurance Maladie se sont spécifiquement engagées dans cette phase d'expérimentation, chacune avec des réalités territoriales et des projets différents : le Val d'Oise, le Gard, le Nord et le Loiret.

Après évaluation, les actions seront évaluées en concertation avec la profession afin d'élargir la démarche au cours de l'année 2007.

▪ **Caisse du Val d'Oise**

**Public concerné :** les enfants de CE1 (7 ans) des écoles du Val d'Oise situées en Zone d'Education Prioritaire (ZEP), soit environ 10 000 enfants.

**Principes clés de l'expérimentation :**

L'expérimentation s'appuie sur les actions de la Caisse et de certaines municipalités dans le cadre des Ateliers Santé Ville qui proposent déjà une information collective sur la prévention bucco-dentaire dans les écoles. Elle se met en place à la rentrée 2006, avec 2 objectifs :

- Ne pas faire redondance avec le dispositif national, tout en s'inscrivant dans le cadre du Plan Régional de Santé Publique (PRSP).
- Assurer un meilleur suivi du recours aux soins.

Plusieurs actions sont testées :

- Une information collective sur la prévention dispensée par une infirmière scolaire ou un éducateur pour la santé avec remise aux enfants d'un questionnaire pour tester leurs connaissances.
- Un dépistage individuel effectué à l'école par un chirurgien-dentiste soit dans les locaux de l'école, soit dans un cabinet mobile. A noter : la Cnam dispose de 3 unités mobiles de dépistage bucco-dentaire).
- Si des soins sont nécessaires, les parents sont invités à se rendre chez le praticien de leur choix et à renvoyer un volet détachable de l'imprimé de prise en charge à l'enseignant ou au directeur d'école.
- Les familles n'ayant pas consulté dans les mois suivants reçoivent un courrier de leur Caisse qui les invite à rencontrer la coordinatrice santé de la ville ou les référents du secteur social pour analyser d'éventuelles difficultés individuelles et y répondre.



## ▪ Caisse du Gard

**Public concerné :** les élèves de CP d'un quartier de ZUP, soit 200 enfants.

**Principes clés de l'expérimentation :**

L'expérience s'appuie sur des actions de sensibilisation à la santé bucco-dentaire menées dans les écoles par un chirurgien-dentiste conseil salarié du Conseil Général.

L'objectif est d'assurer un meilleur suivi de l'incitation à réaliser l'examen de prévention et les soins éventuels en s'appuyant sur des relais de proximité. Pour cela, plusieurs actions sont testées :

- Mise en place d'une chaîne d'acteurs pour favoriser le suivi du recours aux soins grâce à une fiche navette qui circulera entre le chirurgien-dentiste traitant, le chirurgien-dentiste-conseil, la CPAM et l'infirmière scolaire. Les infirmières scolaires contacteront les familles pour les inciter à adopter ce réflexe santé.
- Accueil des jeunes dans les cabinets dentaires.

## ▪ Caisses du Nord et du Loiret

Ces deux caisses testent un dispositif de suivi personnalisé de l'enfant.

- A **Armentières**, l'expérience lancée en septembre 2006 concerne 400 enfants des Ecoles Primaires. Sa particularité est de cibler trois zones d'habitat différentes : urbaine (Armentières), ruraine (Merville) et rurale (Neuf-Berquin). Un chirurgien-dentiste se déplace à l'école pour sensibiliser les enfants à l'hygiène bucco-dentaire et leur remet des supports pédagogiques. L'examen de prévention est réalisé **dans un camion reconstituant le cabinet dentaire, une manière de dédramatiser la visite chez le chirurgien-dentiste**. La caisse organise un suivi personnalisé à l'aide de relances téléphoniques. Les familles qui n'ont pas réalisé l'examen de prévention bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par les acteurs sociaux, les assistantes sociales notamment.
- A **Orléans**, l'action lancée mi-octobre 2006 concerne 600 enfants des Ecoles Primaires du quartier de La Source. Un chirurgien-dentiste réalise l'examen de prévention à l'école et les parents sont tenus informés grâce à un passeport santé mis en place par le pôle santé de la ville.

## **La CPAM de Paris s'engage pour de bonnes dents**

La CPAM de Paris a mis en place depuis plusieurs années un dispositif complet de prévention et d'accès aux soins, pris en charge à 100% : « Paris Sourire ». Une opération conçue par des praticiens en étroite collaboration avec le Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, les syndicats professionnels et l'UFSBD, pour des chirurgiens-dentistes en cabinet. Les enfants concernés : tous les enfants résidants à Paris, âgés de 6, 7, 8, 9 et 12 ans, affiliés au Régime général et au Régime des professions indépendantes

Ce dispositif poursuit 3 objectifs :

- prévenir la carie dentaire en incitant les familles à consulter régulièrement un chirurgien-dentiste sans attendre une crise douloureuse,
- modifier de façon durable les comportements,
- augmenter le nombre d'enfants soignés, notamment ceux ne bénéficiant pas de mutuelle.

A Paris, les dépistages recommandés à 6, 9 et 12 ans sont réalisés en milieu scolaire en partenariat avec la Mairie de Paris, l'Académie de Paris et l'UFSBD. Les enfants porteurs de caries ou nécessitant une consultation sont invités à consulter leur chirurgien-dentiste. Les soins consécutifs sont intégralement pris en charge par ce dispositif.

« Paris Sourire », ce sont aussi des démarches simplifiées d'accès aux soins. Tous les ans, en janvier, l'ensemble des parents des enfants de 6, 7, 8, 9 et 12 ans reçoivent le pack « Paris Sourire » contenant :

- une lettre explicative du programme,
- une carte nominative de prise en charge à 100%,
- 4 vignettes autocollantes à apposer sur les feuilles de soins,
- des enveloppes T pour l'envoi de feuilles de soins.

Ce dispositif s'inscrit aujourd'hui dans le plan national bucco-dentaire M'T Dents.

## VI - L'examen de prévention dentaire en pratique

Qui est concerné ?	Les jeunes âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans, âges très vulnérables au risque carieux, sont concernés par ce nouveau programme de prévention mis en place à partir de janvier 2007 par l'Assurance Maladie, en partenariat avec les chirurgiens-dentistes.
Comment en bénéficier ?	Les parents reçoivent un courrier de l'Assurance Maladie, <b>un mois avant la date anniversaire de l'enfant</b> , qui les informe des modalités pratiques de l'examen de prévention dentaire. <b>Il n'y a aucune démarche à effectuer pour bénéficier de cet examen.</b>
Quand ?	L'examen de dépistage, qui permet de dresser un bilan de l'état de santé bucco-dentaire du patient, <b>doit impérativement être réalisé dans les 6 mois suivant la date anniversaire du bénéficiaire si ce dernier ne va pas chez le chirurgien-dentiste ou dans le courant de l'année si le jeune concerné y est déjà allé.</b>
Quel examen ?	L'examen comprend obligatoirement : - une anamnèse, c'est-à-dire la recherche des antécédents bucco-dentaires de l'enfant ou de l'adolescent afin de connaître son histoire, - un examen bucco-dentaire, - des conseils sanitaires : sensibilisation à la santé bucco-dentaire (hygiène bucco-dentaire, enseignement du brossage dentaire...), recommandations d'hygiène alimentaire, - l'inscription dans le dossier médical du patient des données médicales à conserver (historique des soins...). L'examen est complété si nécessaire par une prise de radiographies intra-buccales ainsi que l'établissement d'un programme de soins.
Quels soins ?	Le programme de soins éventuels établi lors de l'examen <b>doit impérativement être commencé dans les 3 mois qui suivent cet examen.</b> Les soins consécutifs doivent s'achever dans les six mois suivant la date de début des soins.
Quelle prise en charge ?	<b>Le coût de l'examen est pris en charge directement par l'Assurance Maladie</b> (25 euros pour la consultation + éventuellement le coût des radiographies). <b>Les soins conservateurs réalisés</b> (traitement des caries, détartrage, scellement des sillons...) <b>sont remboursés à 100%</b> . Les tarifs de ces soins ne peuvent pas faire l'objet de dépassements d'honoraires. Les traitements orthodontiques et prothétiques ne sont pas compris dans ce dispositif).

### En 2 mots

- Pour mémoire, l'examen bucco-dentaire est un **dispositif sans avance de frais**.
- La visite de prévention doit permettre de **vérifier l'état des dents, la présence de caries et d'établir éventuellement un programme de soins**.
- Elle doit permettre aux jeunes **d'acquérir les bons réflexes en matière d'hygiène bucco-dentaire et d'habitudes alimentaires**. Elle doit permettre également de renforcer l'importance des messages d'éducation à la santé même sur des thèmes plus éloignés (tabac, alcool, drogues...).

## « Bon à savoir » à tous les âges :

- Une dent atteinte par une carie ne guérit jamais, rien n'arrête sa progression, cela ne fait que s'aggraver, d'où l'importance d'un soin précoce. Il faut la soigner tout de suite pour éviter des problèmes dentaires plus importants ou même une atteinte de la santé générale (foyer infectieux à distance par exemple).
- La carie résulte d'un processus chimique entre les sucres qui se « collent » sur les dents et les bactéries qui se déposent sur la denture formant la « plaque bactérienne » : les bactéries décomposent le sucre apporté par notre alimentation en acide qui attaque l'émail des dents en le déminéralisant. La carie touche tout autant les dents de lait que les dents définitives.
- Sur chaque héli arcade<sup>4</sup> : il existe 3 types de molaires : les « dents de 6 ans », les « dents de 12 ans » et les « dents de sagesse » (à partir de 18 ans). Ces molaires sont capitales pour une construction équilibrée de la denture.
- Le traitement d'une carie simple s'élève actuellement à un peu moins de 17 euros alors que le prix d'une couronne métallique est au moins supérieur à 230 euros.
- **Le scellement des sillons : une protection efficace contre les caries.**  
Pour éviter les caries des premières molaires, il est possible de réaliser un acte de protection : le scellement des sillons. La visite de prévention est donc l'occasion d'expliquer cette méthode aux jeunes patients (technique de collage totalement indolore) et de proposer sa réalisation. Le scellement de sillons est pris en charge à 70% par l'Assurance Maladie pour les premières et deuxièmes molaires permanentes des jeunes jusqu'à leurs 14 ans et à 100% dans le cadre des rendez-vous de prévention « M'T dents ».

---

<sup>4</sup> Chaque arcade comporte 4 incisives, 2 canines et 4 molaires en denture temporaire (20 dents) puis 4 incisives, 2 canines et 4 prémolaires et 6 molaires en denture définitive à l'âge adulte (32 dents).

## Les soins dentaires en France

### → Part des jeunes ayant consommé des soins dentaires en 2005

6 ans	<b>25%</b>
9 ans	44%
12 ans	49%
15 ans	47%
18 ans	<b>30%</b>

*Source : caisse nationale de l'assurance maladie*

### → Les dépenses de soins dentaires

38% des assurés ont consulté au moins une fois un chirurgien-dentiste en 2005.

Les dépenses de santé dentaire en France se sont élevées à 7, 5 milliards d'euros en 2004.

Prise en charge des dépenses de soins dentaires (répartition par financeur)

Assurance maladie obligatoire	33%
Mutuelles	18,4%
Sociétés d'assurance	9,5%
Instituts de prévoyance	8,5%
Etat et collectivités locales	2,3%
Ménages	28,3%

*Source : comptes nationaux de la santé 2004*

## Quelques exemples de tarifs de soins conservateurs et chirurgicaux

---

Actes	Dents permanentes des enfants de moins de 13 ans	Cas général
Reconstitution coronaire 1 face	19,28	16,87
Reconstitution coronaire 2 faces	33,74	28,92
Reconstitution coronaire 3 faces	48,20	40,97
Dévitalisation d'une incisive ou d'une canine	38,56	33,74
Dévitalisation d'une prémolaire	57,84	48,20
Dévitalisation d'une molaire	93,99	81,94
Scellements de sillons	21,69	21,69
Extraction d'une dent permanente	33,44	33,44
Extraction multiple	16,72	16,72

### A noter :

- Les tarifs des soins sont un peu plus élevés pour les dents définitives des enfants de moins de 13 ans. En effet, ces soins sont plus difficiles à réaliser.
- Ces actes sont remboursés à 70% par l'assurance maladie et pris en charge à 100% pour les personnes qui bénéficient de la CMU complémentaire.

## **Vrai / Faux pour combattre les idées reçues en matière d'hygiène bucco-dentaire**

---

1. « **Tant que mon enfant n'a pas toutes ses dents définitives, il n'a pas besoin de consulter un chirurgien-dentiste** ».

**FAUX** : Il est indispensable de soigner les « dents de lait » car elles préparent en quelque sorte la place pour l'apparition des dents définitives. De plus, les premières caries peuvent apparaître dès le plus jeune âge, avant les dents de lait ( carie du biberon)

2. « **L'usage de la brosse à dents chez l'enfant n'intervient pas avant l'âge de 6 ans** ».

**FAUX** : Pour préserver les dents des enfants, il est conseillé de leur enseigner l'usage de la brosse à dents et les bonnes habitudes d'hygiène bucco-dentaire à partir de l'âge de 2 ou 3 ans.

3. « **Si mon enfant n'a pas mal aux dents, il est inutile d'aller chez le chirurgien-dentiste** ».

**FAUX** : Il est important d'aller chez le chirurgien-dentiste de façon précoce et très régulièrement. L'examen bucco-dentaire est un rendez-vous de prévention qui doit permettre, notamment, de vérifier l'état des dents et la présence éventuelle de caries.

4. « **La bonne santé générale de l'enfant dépend de l'état de santé de ses dents** ».

**VRAI** : Peu de Français en ont conscience mais il existe une importante relation de cause à effet entre la santé dentaire et l'état de santé en général. Caries, maladies des gencives peuvent engendrer des problèmes de santé.

5. « **Il est important de se brosser les dents après chaque repas** ».

**VRAI** : Après chaque repas, la plaque dentaire se forme sur les dents. Elle joue un rôle important dans l'apparition des maladies des gencives et dans la formation des caries. Seul un brossage de deux à trois minutes après chaque repas peut l'éliminer.

6. « **Une brosse à dents, ça se change régulièrement** ».

**VRAI** : Une brosse à dents usée est non seulement moins efficace, mais peut également être à l'origine de détériorations des dents et de la gencive. Les chirurgiens-dentistes recommandent de changer de brosse à dents tous les trois mois (au minimum).

7. « **L'utilisation d'un dentifrice fluoré est préférable** ».

**VRAI** : Le rôle protecteur du fluor contre la carie est indiscutable, il aide les dents à mieux résister aux agressions diverses.

## **Retour sur l'examen de prévention 13-18 ans**

---

L'examen de prévention bucco-dentaire instauré par l'Assurance Maladie en partenariat et les chirurgiens-dentistes en 1997 dans le cadre conventionnel, a d'ores et déjà permis d'améliorer la santé bucco-dentaire des adolescents :

- 61 % des adolescents participant à l'examen de prévention n'avaient pas consulté un chirurgien-dentiste depuis plus d'un an.
- 53 % avaient au moins une dent cariée. Un adolescent sur quatre présentait une inflammation gingivale.
- Plus de 70 % des soins consécutifs dispensés concernait des obturations coronaires (traitement des caries).
- 9 adolescents sur 10 qui ont suivi ce programme de prévention déclarent avoir compris qu'il fallait aller chez le chirurgien-dentiste régulièrement, avant d'avoir mal.
- La moitié des jeunes qui déclaraient avoir peur d'aller chez le chirurgien-dentiste avant l'examen de prévention n'ont plus peur d'y aller.

### **Sources :**

*Le bilan bucco-dentaire : suivi prospectif d'adolescents en France. Revue Médicale de l'Assurance Maladie. Volume 34 n°1 / janvier –mars 2003*

*L'évaluation sociale du bilan bucco-dentaire : le BBD a-t-il atteint sa cible ? CREDES, Bulletin d'information en économie de la santé, n°57- octobre 2002*